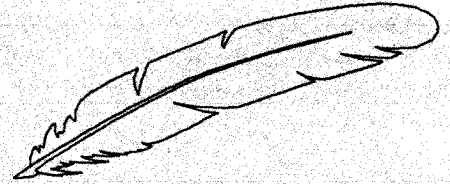


Bulletin de la FQPN



Numéro 1 - Novembre 2002

Concours Le Bulletin pour qu'on coure le bulletin !

La FQPN est très fière de vous faire parvenir le premier numéro de son nouveau bulletin. Avec ce bulletin, nous souhaitons vous tenir informés des dossiers, activités et des petites nouvelles de la FQPN. Son format se veut léger, facile à lire et agréablement informatif. Il est destiné aux membres et donatrices et donateurs de la FQPN. Il sera produit trois fois par an.

Le bulletin sera aussi parfois interactif. Il sollicitera vos idées et contributions. Par exemple : pas très original un bulletin qui s'appelle *Le bulletin* avez-vous pensé sans oser le dire ! Et bien nous souhaitons faire appel à vos suggestions en organisant un concours pour trouver un nom attrayant à notre bulletin. Prix à gagner : une reconnaissance incommensurable des travailleuses de la FQPN et une mention d'honneur dans le prochain numéro du bulletin ☺. Nous attendons vos suggestions d'ici le 31 janvier 2003. ☘

☘☘☘

Le planning des naissances au Québec : portrait des services et paroles de femmes

Vous avez reçu durant l'été 2002, notre dernière production *Le planning des naissances au Québec : portrait des services et paroles de femmes*. Comme vous avez pu le constater, ce document présente les résultats de notre recherche-action sur les services de planning et sur la satisfaction et les besoins des femmes face à ceux-ci.

Pour faire suite aux constats qui émergent de cette recherche, la FQPN a conçu une journée de formation pour les groupes de femmes et les intervenantes en planning du réseau public de la santé. Cette formation a pour but de sensibiliser aux enjeux entourant l'accès aux services de planning des naissances et d'identifier des pistes d'actions possibles pour améliorer la situation.

Grâce à la collaboration des groupes membres actifs de la FQPN, cette formation sera offerte dans cinq régions du Québec soit : Québec (le 6 novembre), Abitibi-Témiscamingue (le 15 novembre), Montréal (le 27 novembre), Estrie (le 3 décembre) et Côte-Nord (janvier 2003). Nous vous en donnerons des nouvelles dans le prochain bulletin. ☘

☘☘☘

C'est à 30 ans que les Fédérations sont belles...

Et oui ! la FQPN a 30 ans cette année. Pour souligner cet événement, nous prévoyons diverses activités qui se dérouleront tout au long de l'année.

Tout d'abord, nous profiterons de nos journées de formation pour offrir aux participantes un dîner pendant lequel sera présenté la brève histoire d'une trentenaire du communautaire.

Nous prévoyons également un petit cadeau pour nos membres et collaboratrices : une série de quatre publications regroupant, par thématique, les textes diffusés dans les cahiers *À not'santé* et dans le *Cahier femmes et sexualité* produits par la FQPN de 1982 à 1992. Chacun des dossiers retrace ainsi l'évolution des réflexions de la FQPN sur un des quatre thèmes suivants : la sexualité, la contraception, l'avortement et les nouvelles technologies de la reproduction humaine.

Ces dossiers thématiques ont été réalisés grâce à la collaboration de deux étudiantes embauchées par l'entremise du programme Placement carrière-été : Geneviève Nolin (été 2001) et Marie-Claude Masson (été 2002). À toutes deux, un gros merci !

Nous travaillons actuellement à l'organisation d'un colloque sur la santé reproductive et la maternité. Réalisé en collaboration avec l'Alliance de recherche entre l'Institut de recherches et d'études féministes et Relais-femmes (ARIR) et avec le Regroupement Naissance-Renaissance, ce

Centre de documentation

sur l'éducation des adultes et la condition féminine

CDÉACF, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 101
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone: (514) 876-1180

colloque aura pour but de faire le point sur les enjeux actuels dans ces domaines et d'identifier des pistes d'action future. Le colloque est prévu pour avril 2003.

Finalement, un comité de bénévoles sera mis sur pied pour préparer la célébration 30^e afin de fêter avec les personnes qui ont suivi de près ou de loin l'évolution de la FQPN au cours de toutes ces années.

Si vous êtes intéressées à participer à l'élaboration des festivités ou du colloque, vos idées et votre apport seront les bienvenus. ☛

28-28-78

Nouvelles technologies de la reproduction humaine : c'est le temps d'agir

Après plus de 10 ans de réflexion, une Commission royale d'enquête qui a duré quatre ans (1989-1993) et coûté 30 millions de dollars aux Canadiens, l'adoption (1995) d'un moratoire volontaire sur certaines activités telles que la recherche sur le clonage et un projet de loi mort au feuillet en 1996 à cause des élections, le gouvernement fédéral déposait enfin, en mai 2002, un projet de loi concernant la procréation assistée et la recherche connexe. Ce dernier projet se rendra-t-il cette fois-ci jusqu'à l'étape de l'adoption ? C'est ce que nous verrons cet automne en suivant l'évolution des travaux parlementaires.

La FQPN a donc remis la question des nouvelles technologies de la reproduction humaine (NTRH) à son ordre du jour et souhaite sensibiliser, entre autres, les groupes de femmes face aux enjeux que comportent ce projet de loi et les nouvelles technologies de reproduction en général. C'est pourquoi, en mai dernier, la FQPN organisait en collaboration avec le protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités de l'UQAM, une journée de formation à l'intention des groupes de femmes intitulée : *Les nouvelles technologies de la reproduction humaine : pour mieux cerner les enjeux*. Cette journée avait comme objectifs de permettre aux groupes de femmes de s'informer et de débattre des différents enjeux de la législation relative aux NTRH et d'identifier des pistes d'action possibles pour le mouvement des femmes.

La journée a débuté par une présentation de Anne St-Cerny sur l'évolution du dossier des nouvelles technologies de la reproduction humaine à la

FQPN. Madame Abby Lippman, professeure au département d'épidémiologie et de biostatistiques de l'Université McGill et vice-présidente du Réseau canadien pour la santé des femmes, nous a ensuite présenté son analyse des lacunes et des enjeux pour les femmes du projet de loi. Enfin, madame Louise Vandelac, professeure titulaire à l'Institut des sciences de l'environnement et au département de sociologie de l'UQAM, nous a parlé des enjeux éthiques et sociaux des technologies de la reproduction humaine.

En après-midi, les 30 participantes se sont penchées sur les principaux enjeux ressortant des présentations et discussions du matin et ont identifié des pistes d'action possibles. Par exemple, les participantes suggèrent d'élaborer des outils d'éducation populaire afin de vulgariser les informations sur les NTRH pour contrer la mésinformation actuelle et sensibiliser sur les grands enjeux collectifs afin de permettre aux personnes de faire des choix éclairés. Les participantes suggèrent également de réclamer un débat public de société sur les NTRH afin de déterminer, entre autres, les priorités pour les gouvernements. Face au projet de loi, les participantes souhaitent réclamer des modifications concernant la constitution de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée, notamment sa composition qui devrait être citoyenne et pour exiger la levée de l'anonymat des donneurs de matériel reproductif humain. Les participantes suggèrent également de demander au gouvernement du Québec de créer un bureau d'audiences publiques sur les NTRH qui aurait le double mandat de réaliser l'évaluation scientifique et sociale des NTRH au préalable et de régler les NTRH au Québec. Sur les enjeux en matière de santé, les participantes recommandent de faire pression pour réduire ou résoudre les causes de l'infertilité et obtenir des conditions qui favoriseront la fertilité, de même qu'une politique de santé sexuelle et reproductive qui serait un premier pas si elle privilégiait la prévention. Rappelons-le, les NTRH ne sont pas des traitements contre l'infertilité ni la stérilité mais un moyen de contourner ces problèmes.

Bref, ce ne sont pas les idées et les suggestions d'actions qui ont manqué lors de cette journée des plus stimulantes. La FQPN mettra d'ailleurs sur pied un comité NTRH qui aura comme mandat de voir au suivi de la journée de formation, aux actions à prioriser face au projet de loi et à approfondir la réflexion sur certains aspects des NTRH.

Le compte-rendu de la journée de réflexion sera disponible sous peu et nous invitons les personnes intéressées à se joindre au comité NTRH à communiquer avec Nathalie Parent. ☛

78-78-78

Dossier avortement

À l'automne 2001, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) annonçait un investissement financier dans la consolidation des services d'avortement offerts par les CLSC, les centres hospitaliers et les centres de santé des femmes. En plus de cet investissement, le ministère s'engageait à développer avec les partenaires concernés un protocole d'intervention en avortement.

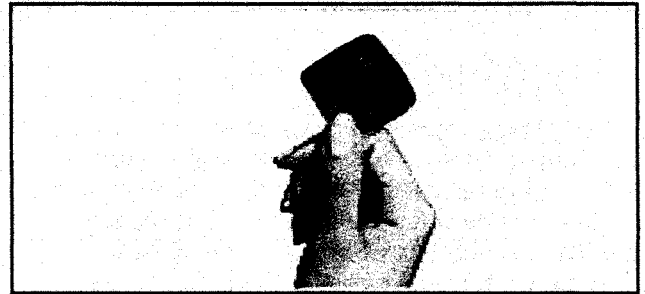
La FQPN a donc été invitée par la responsable des services de planning des naissances de la Direction de santé physique du MSSS, à siéger sur le groupe de travail du Collège des médecins du Québec. Ce groupe de travail a pour mandat de produire les lignes directrices d'intervention en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG). Pour ce faire, le groupe de travail recense les différentes techniques médicales utilisées dans les établissements qui offrent des services IVG, identifie les techniques médicales les plus récentes en matière d'IVG et en recommande la pertinence, émet des recommandations quant à l'approche psychosociale à privilégier dans les étapes (le pré, l'IVG et le post) et propose le contenu du nouveau document *Lignes directrices pour l'intervention en matière d'IVG*.

Les travaux ont débuté le 13 septembre 2002 et devraient se terminer en décembre. Les lignes directrices devraient être soumises au comité d'éthique en février et adoptées par le conseil d'administration du Collège des médecins au printemps 2003. La FQPN y défend les intérêts des femmes, voit à ce que les interventions médicales soient les moins invasives possibles et apporte son expertise sur les aspects psychosociaux de l'intervention. On vous tiendra au courant des suites.

En plus de ce travail de représentation, la FQPN continue à suivre de près les retombées de l'injection de fonds supplémentaires dans les services d'avortement. À part la mise sur pied d'un nouveau service d'avortement en centre hospitalier dans la région Chaudières-Appalaches, nous avons

l'impression que ce nouvel argent a surtout permis de consolider et de maintenir les services déjà existants. Cette hypothèse sera vérifiée lors de la mise à jour du *Bottin de ressources en avortement* prévue pour l'hiver 2003 et grâce aux contacts que nous maintenons avec la responsable du dossier au MSSS. ☛

78-78-78



Nouveauté en contraception : serez-vous timbrée ?

Santé Canada a approuvé, au mois d'août dernier, le premier timbre contraceptif hebdomadaire. Mis en marché par la compagnie torontoise Janssen-Ortho Inc., ce contraceptif est commercialisé sous le nom de Evra ou de OrthoEvra et sera disponible au Canada dès janvier 2003. Il est sur le marché américain depuis mai dernier.

Le timbre contraceptif contient des oestrogènes et progestatifs (*norelgestromin 150 mg et éthinyloestradiol 20 mg par 24 heures*) semblables à ceux contenus dans les contraceptifs oraux. Ces hormones sont introduites dans le sang en passant par la peau de façon constante. Comme pour la pilule, l'action des hormones inhibe l'ovulation et modifie le mucus cervical rendant le passage des spermatozoïdes plus difficile. Lorsque utilisé correctement, son taux d'efficacité serait de 99 %.

Le timbre se porte pendant sept jours et doit être remplacé le même jour de la semaine pendant trois semaines consécutives. La quatrième semaine est libre de timbre et c'est à ce moment que surviennent les menstruations. Le timbre peut être appliqué sur les fesses, l'abdomen, le haut du torse ou le haut des bras, vers l'extérieur. Il ne doit pas être porté près des seins vus les risques de cancer.

Ses effets secondaires sont : nausées, maux de tête, sensibilité des seins, crampes menstruelles et douleurs abdominales, rétention d'eau ou haute pression. Il peut aussi provoquer des changements d'appétit, nervosité, dépression, étourdissements et des infections vaginales. Pour près de 20 % des femmes, le timbre cause des irritations cutanées.

Ses risques pour la santé sont semblables à ceux de la pilule : formation de caillots de sang, crise cardiaques ou accidents cardio-vasculaires, incertitudes quant aux risques de cancer du sein et des organes reproducteurs.

Qu'est-ce qu'on en dit ?

La FQPN ne considère pas que le timbre contraceptif est le produit miracle tant attendu en matière de contraception. Pour ce faire, il faudrait que la méthode soit sûre, efficace, réversible et sans risques ni effets nocifs sur la santé des femmes, ce qui n'est pas tout à fait le cas. Les contraceptifs hormonaux ont un effet systémique et chaque femme réagit de façon différente à la prise d'hormones.

Son principal avantage comparativement aux autres méthodes hormonales est son mode d'utilisation. Les risques d'oublis sont moins grands qu'avec la pilule. Et comparativement à l'injection contraceptive, on peut tout simplement le retirer si le contraceptif ne nous convient pas.

Son mode de transmission et le fait que le produit ne soit pas métabolisé par le foie éviteraient des ennuis que peuvent causer la prise de certains médicaments à l'appareil digestif.

Du côté des désavantages, le timbre est visible. Il peut donc être plus difficile de négocier le port du condom avec certains partenaires. Et, bien entendu, le timbre ne protège pas contre les MTS.

Enfin, reste à voir si le timbre Evra sera vendu plus ou moins cher que la pilule contraceptive. La compagnie Janssen-Ortho est toujours en négociation pour fixer le prix du contraceptif au Canada et en discussion avec les gouvernements provinciaux et les compagnies d'assurances privées pour savoir si la couverture du produit sera complète ou partielle. À suivre dans le prochain bulletin. ☘

Bye bye Norplant ! ? !

En juillet dernier, la compagnie Wyeth a annoncé qu'elle n'avait plus l'intention de " réintroduire " le Norplant (le contraceptif de six implants de levonorgestrel insérés sous la peau et dont l'effet dure cinq ans) à cause de la disponibilité limitée de certaines des composantes du produit. La compagnie suggère aux professionnels de la santé de demander à leurs patientes de considérer d'autres moyens contraceptifs lorsque celles-ci approcheront la date d'expiration de leur système Norplant. Wyeth offre de rembourser les frais liés à la procédure de retrait du contraceptif aux femmes qui désirent se faire retirer les implants avant la date d'expiration d'ici le 31 décembre 2002.

La raison évoquée pour cesser la distribution du Norplant nous laisse un peu songeuses. Les poursuites contre la compagnie (telle cette femme qui accuse Wyeth d'avoir perdu la vue à cause du Norplant) pourraient-elles avoir joué sur la décision de la compagnie ? En 2000, la compagnie a aussi éprouvé quelques ennuis avec la distribution du Norplant. En fait, la compagnie a demandé aux professionnels d'arrêter l'insertion des lots de Norplant distribués à partir d'octobre 1999 et avec 2004 comme date d'expiration. Ces lots auraient contenu des quantités d'hormones anormalement faibles, ce qui mettait en doute l'efficacité contraceptive du produit. La compagnie s'est vue dans l'obligation d'émettre un avis recommandant aux femmes d'utiliser une deuxième forme de contraception non hormonale jusqu'à nouvel ordre. Après évaluation conduite conjointement avec la FDA, la compagnie a émis, en juillet 2002, un avis disant aux femmes qu'elles pouvaient cesser l'utilisation d'un deuxième contraceptif, que l'efficacité du produit n'était pas anormal et s'excusait des inconvénients causés et a remboursé les femmes pour les frais liés à l'utilisation d'un deuxième contraceptif.

En prenant en considération ces événements, le Norplant semble finalement causé des maux de tête non seulement aux femmes qui l'utilisent mais aussi à la compagnie qui le distribue ! ☘

20-20-20

20-20-20



Nouvelles internationales : 9^e Rencontre internationale sur les femmes et la santé (RIFS)

Depuis 1975, des femmes et des groupes de femmes dans le domaine de la santé des femmes dans les quatre coins de la planète se réunissent pour faire le point sur la situation internationale à chaque trois ou quatre ans.

Ces rencontres ont pour but de poursuivre le débat sur la santé des femmes en examinant les nombreuses questions qui en constituent la toile de fond. Elles permettent aux participantes de partager leurs connaissances et leurs expériences en misant avant tout sur l'action et l'élaboration de stratégies et de solutions. Elles donnent également l'occasion d'examiner différentes approches visant la promotion de la santé des femmes.

La 9^e RIFS a eu lieu à Toronto du 12 au 16 août 2002. Les coordonnatrices de la FQPN de même qu'Anik Simard, membre du conseil d'administration, y ont participé. Environ 400 femmes de tous les continents se sont retrouvées pour présenter leur réalité et leurs expériences sur les trois thèmes de la Rencontre : les droits reproductifs et sexuels, la violence faite aux femmes et l'environnement.

En plus de choisir parmi les nombreux ateliers offerts, les participantes se réunissaient, tous les jours en fin d'après-midi, en groupes de discussion. Ces groupes nous permettaient de partager nos découvertes de la journée et de tisser des liens plus étroits avec des participantes provenant de divers continents.

La FQPN avait préparé, conjointement avec le Regroupement Naissance-Renaissance, un atelier sur les droits reproductifs et sexuels. Cet atelier avait été un des quatre ateliers retenus parmi 18 propositions provenant de groupes francophones.

de participation. L'atelier était offert en français seulement ce qui limitait déjà le nombre de participantes possibles. Il était également prévu dans le tout dernier bloc d'ateliers après quatre jours d'activités intensives et alors que plusieurs caucus s'organisaient pour la plénière finale. Enfin, le processus d'inscription aux ateliers n'étant pas des plus rigoureux, il était difficile de prévoir la participation aux ateliers.

Au-delà de certains problèmes d'organisation, il fut stimulant de participer à une telle rencontre pour se confronter aux différentes réalités nord-sud et même nord-nord et sud-sud. Nous avons pu apprendre des stratégies employées par d'autres organisations et surtout prendre conscience de la nécessité de travailler davantage en réseau et en solidarité avec des femmes de partout au monde.

Nous avons pu y rencontrer la nouvelle équipe de travailleuses du *Women's Global Network for Reproductive Rights* qui a profité de l'occasion pour organiser une réunion avec ses membres. La FQPN est membre de ce réseau international regroupant plus de 800 groupes de femmes qui travaillent à promouvoir les droits en matière de santé reproductive. Nous y avons également retrouvé quelques consœurs canadiennes avec lesquelles nous avons pu discuter de collaborations possibles. Le prochain numéro du *Sans préjudice... pour la santé des femmes* produit par le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes portera essentiellement sur la 9^e RIFS. La FQPN y a écrit un article. Les numéros subséquents auront également des articles portant sur cette rencontre. Enfin, les actes de la Rencontre prendront la forme d'une série de fiches portant sur les stratégies d'action présentées lors des ateliers de la Rencontre. Pour plus d'informations, voir le site www.iwhm-rifs.org.

78-78-78

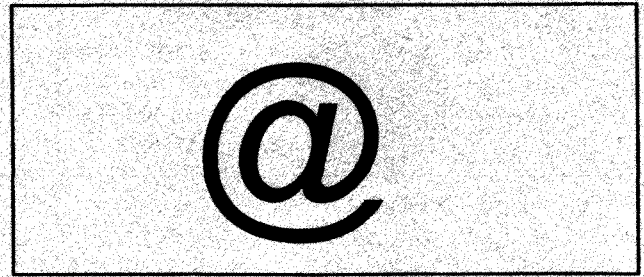
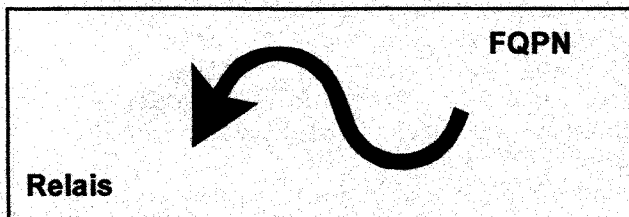
Plus ça change, moins c'est pareil !

Y'a du changement dans l'air à la FQPN. Tout a commencé quand, par un beau matin, notre amie Anne St-Cerny, décida de faire le grand saut et de prendre le Relais à deux mains ☺. C'est ainsi qu'à notre grand dam, notre grande dame quittera la FQPN en décembre prochain après plus de 10 ans de loyaux services comme coordonnatrice et plus de 20 ans comme militante active de la FQPN.

Depuis avril dernier, Anne travaille à temps partiel à la FQPN ce qui lui permet de travailler aussi à Relais-femmes où elle peut poursuivre deux de ses grandes passions : l'animation et la formation.

Grâce à l'obtention d'une subvention du Secrétariat d'action communautaire autonome, nous avons pu embaucher Andrée Lafrenière qui a travaillé avec nous du 3 juin au 7 novembre dernier. Andrée a principalement travaillé à la préparation de la tournée régionale de sensibilisation et de formation sur l'accès aux services de planning des naissances et a représenté la FQPN sur diverses instances.

La FQPN est actuellement en démarche pour embaucher une coordonnatrice qui reprendra essentiellement les dossiers qui était sous la responsabilité de Anne. Nous ferons également appel à des contractuelles pour nous aider à réaliser le plan de travail pendant cette période de transition. ↵



Ça déménage à la FQPN...

Virtuellement parlant bien entendu puisque nous serions bien mal venues de quitter notre belle Maison Parent-Roback. Ce qui déménage, c'est notre site Web au www.fqpn.qc.ca et nos adresses courriels qui sont maintenant personnalisées. À vos carnets :

FQPN (information générale) → info@fqpn.qc.ca
Lorraine Dagenais → info@fqpn.qc.ca
Nathalie Parent → nparent@fqpn.qc.ca
Anne St-Cerny → ast-cerny@fqpn.qc.ca ↵

FQPN

FÉDÉRATION
DU QUÉBEC
POUR LE PLANNING
DES NAISSANCES

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 405
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone : (514) 866-3721
Télécopieur : (514) 866-1100
Site Web : www.fqpn.qc.ca
Courriel : info@fqpn.qc.ca